

**Conseil de la Première Nation Abitibiwinni**  
**États financiers consolidés**  
*31 mars 2025*

# Conseil de la Première Nation Abitibiwinni

## Sommaire

Exercice clos le 31 mars 2025

---

	Page
<b>Responsabilités de la direction relativement à la présentation de l'information financière</b>	
<b>Rapport de l'auditeur indépendant</b>	
<b>États financiers consolidés</b>	
État consolidé des résultats.....	1
État consolidé des gains et pertes de réévaluation.....	3
État consolidé du surplus cumulé.....	4
État consolidé de la situation financière .....	5
État consolidé de l'investissement net en immobilisations.....	6
État consolidé de la variation de l'actif financier net.....	7
État consolidé des flux de trésorerie.....	8
<b>Notes complémentaires .....</b>	<b>9</b>
<b>Annexe 1.....</b>	<b>24</b>

## **Responsabilités de la direction relativement à la présentation de l'information financière**

Les états financiers consolidés ci-joints de Conseil de la Première Nation Abitibiwinni (le « Conseil ») relèvent de la direction et ont été approuvés par la Cheffe et les conseillers.

Les états financiers consolidés ont été préparés par la direction conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public et ainsi, incluent des montants qui sont les meilleurs estimés et jugements de la direction.

La direction est responsable de l'intégrité et de l'objectivité de ces états et de mettre en place et de maintenir un système de contrôles internes afin de fournir une assurance raisonnable qu'une information financière fiable est produite.

Le Conseil est responsable de s'assurer que la haute direction assume ses responsabilités à l'égard des rapports financiers et des contrôles internes et est responsable ultimement de l'examen et de l'approbation des états financiers consolidés.

Le Conseil rencontre périodiquement la haute direction ainsi que les auditeurs externes afin de discuter des contrôles internes exercés sur le processus de rapports financiers et des problématiques en lien avec l'audit ou les rapports financiers, de s'assurer que chaque partie s'acquitte correctement de leurs responsabilités et d'examiner les états financiers consolidés et le rapport de l'auditeur externe.

Les auditeurs externes, MNP S.E.N.C.R.L./s.r.l., effectuent un audit indépendant, conformément aux normes canadiennes d'audit, et expriment leur opinion sur les états financiers consolidés. Les auditeurs externes ont pleinement et librement accès à la gestion financière de la Première Nation Abitibiwinni et les rencontrent lorsque nécessaire.



Pour : Le Conseil de la Première Nation Abitibiwinni

Le 6 août 2025

## Rapport de l'auditeur indépendant

---

À la Cheffe et aux conseillers de  
Conseil de la Première Nation Abitibiwinni

### Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de Conseil de la Première Nation Abitibiwinni (le « Conseil »), qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 mars 2025, et les états consolidés des résultats, des gains et pertes de réévaluation, du surplus cumulé, de l'investissement net en immobilisations, de la variation de l'actif financier net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement les « états financiers consolidés »).

À notre avis, à l'exception des incidences du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée du Conseil au 31 mars 2025, ainsi que des résultats consolidés de ses activités, des gains et pertes de réévaluation consolidés, de la variation de l'actif financier net consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

### Fondement de l'opinion avec réserve

Dans le cadre de l'application au 1er avril 2022 du chapitre SP 3280, « Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations », du Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public, le Conseil n'a pas procédé à l'identification et à l'évaluation, au 1er avril 2023, au 31 mars 2024 et au 31 mars 2025, de ses passifs au titre des obligations liées à la mise hors service des immobilisations, ce qui constitue une dérogation aux normes comptables canadiennes pour le secteur public. Le Conseil aurait dû identifier les immobilisations corporelles ou les composantes présentant un risque de passif au titre des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations, estimer et comptabiliser le montant de ce passif en plus de fournir les informations sur les obligations. Puisque l'identification, l'estimation, la comptabilisation et la présentation d'informations sur les obligations n'ont pas été effectuées, nous n'avons pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux immobilisations, aux passifs au titre des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations au 31 mars 2024 et au 31 mars 2025, au surplus de l'exercice et aux flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement, ainsi qu'à la variation de l'actif financier net et aux informations fournies sur les obligations pour les exercices clos le 31 mars 2024 et le 31 mars 2025.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Conseil conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers consolidés au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

### Observation - informations financières non exigées par les normes comptables canadiennes pour le secteur public

Nous attirons l'attention sur le fait que le Conseil inclut dans ses états financiers consolidés certaines informations financières qui ne sont pas exigées par les normes comptables canadiennes pour le secteur public. Ces informations, établies conformément aux exigences de Services aux Autochtones Canada (S.A.C.), portent sur la conciliation aux fins des exigences en matière de rapports financiers de S.A.C. du surplus de l'exercice présenté à la page 2. Le Conseil a également choisi de présenter un état consolidé du surplus cumulé à la page 4 et un état consolidé de l'investissement net en immobilisations à la page 6. De plus, le Conseil n'a pas présenté de budget dans l'état consolidé des résultats et dans l'état consolidé de la variation de l'actif financier net. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ces points.

## **Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Conseil à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Conseil ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Conseil.

## **Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Conseil;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Conseil à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Conseil à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités du Conseil pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit de groupe, et assumons l'entièr responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

1

**MNP**  
MNP S.E.N.C.R.L., s.r.l.  
MNP S.E.N.C.R.L., s.r.l.

Amos (Québec)  
Le 6 août 2025

---

<sup>1</sup> Par CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A129278

**MNP**

# Conseil de la Première Nation Abitibiwinni

## État consolidé des résultats

Exercice clos le 31 mars 2025

	2025	2024
<b>Revenus</b>		
S.A.C. - lettre de revue (note 13)	111 271	(123 177)
S.A.C. - contribution globale	15 873 171	14 570 732
S.A.C. - contribution préétablie	340 256	220 000
S.A.C. - contribution fixe	16 206 609	15 418 534
S.A.C. - contribution souple	1 021 609	6 907 511
S.A.C. - récupération	(213 636)	-
S.A.C. - surplus à rembourser	-	(42 467)
Développement économique Canada	5 029	5 658
C.D.R.H.P.N.Q.	826 004	727 623
Conseil en Éducation des Premières Nations	92 456	92 761
Contribution des usagers	145 600	144 875
C.S.S.S.P.N.Q.L.	937 255	298 812
Environnement et Changement climatique Canada - contribution à rembourser	(72 546)	(21 771)
Environnement et Changement climatique Canada	195 932	71 426
Inscriptions et commandites	67 718	160 800
Location	80 315	125 095
Ministère de la Culture et des Communications	190 000	28 730
Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs	138 000	-
Négociations avec des sociétés minières	4 775 378	11 685 522
Revenus de loyers	858 917	746 377
Revenus d'administration	2 564 324	1 452 061
Revenus d'intérêts	1 347 828	621 437
Revenus de dividendes	356 211	770 899
Revenus divers	2 560 490	2 792 323
Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (S.R.P.N.I.)	45 000	2 160 055
Sécurité publique Canada	1 308 340	1 268 480
Sécurité publique Québec	1 549 832	7 086 624
Utilisation de la réserve de remplacement	180 617	2 218
Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL)	385 892	1 427 211
Gain à la cession d'immobilisations corporelles	5 274	-
Gain à la cession de placements	305 667	184 698
Revenus reportés de l'année précédente	34 046 158	18 170 863
Revenus reportés à l'année suivante	(29 033 058)	(34 046 158)
Ventes de biens	5 920 632	5 948 271
	<b>63 122 545</b>	<b>58 856 023</b>

**Conseil de la Première Nation Abitibiwinni**  
**État consolidé des résultats**  
*Exercice clos le 31 mars 2025*

	2025	2024
<b>Dépenses (note 19)</b>		
Politique	795 119	984 716
Administration	3 316 123	2 584 423
Éducation	5 226 165	4 107 737
Santé et services de première ligne	8 949 305	7 553 024
Travaux publics et infrastructures	2 969 347	2 959 254
Formation, emploi et développement social	2 148 568	2 611 628
Développement économique	2 144 438	769 559
Sécurité publique	2 003 414	1 373 789
Habitation et urbanisme	3 899 424	1 834 770
Territoire et environnement	2 735 055	1 478 341
Culture, sports et loisirs	994 944	998 692
Technologies, informations et communications	394 406	543 473
Autres	5 632 261	5 612 816
	<b>41 208 569</b>	33 412 222
<b>Surplus courant avant surplus des entités contrôlées</b>	<b>21 913 976</b>	25 443 801
<b>Surplus des entités contrôlées</b>	<b>1 200 203</b>	81 761
<b>Surplus courant</b>	<b>23 114 179</b>	25 525 562
<b>Conciliation aux fins des exigences en matière de rapports financiers de S.A.C.</b>		
Surplus courant	23 114 179	25 525 562
Produit de la dette à long terme	1 252 600	789 261
Remboursement de la dette à long terme	(404 516)	(326 585)
Acquisition d'immobilisations corporelles	(13 226 737)	(14 662 560)
<b>Surplus courant aux fins des exigences en matière de rapports financiers de S.A.C.(1)</b>	<b>10 735 526</b>	11 325 678

(1) Le surplus courant aux fins de S.A.C. avant amortissement est de 12 693 398 \$ (13 025 887 \$ au 31 mars 2024).

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

**Conseil de la Première Nation Abitibiwinni**  
**État consolidé des gains et pertes de réévaluation**  
*Exercice clos le 31 mars 2025*

---

	<b>2025</b>	<b>2024</b>
<b>Gains et pertes de réévaluation cumulés au début</b>	<b>1 603 382</b>	6 006 667
Gain (perte) non réalisé sur les placements	1 094 004	(4 403 285)
<b>Gains et pertes de réévaluation cumulés à la fin</b>	<b>2 697 386</b>	1 603 382

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

**Conseil de la Première Nation Abitibiwinni**  
**État consolidé du surplus cumulé**  
*Exercice clos le 31 mars 2025*

	<b>2025</b>	<b>2024</b>
<b>Solde au début</b>	<b>24 419 677</b>	11 360 637
Surplus courant	23 114 179	25 525 562
Transfert à l'état consolidé de l'investissement net en immobilisations		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(13 226 737)	(14 662 560)
Amortissement des immobilisations corporelles	1 957 872	1 700 209
Produit de la dette à long terme	1 252 600	789 261
Remboursement de la dette à long terme	(404 516)	(326 585)
Ajustements - lettre de revue S.A.C.	(130 926)	12 131
Ajustements des fonds réservés - Article 95	105 452	21 022
<b>Solde à la fin</b>	<b>37 087 601</b>	24 419 677

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

**Conseil de la Première Nation Abitibiwinni**  
**État consolidé de la situation financière**  
*31 mars 2025*

	<b>2025</b>	<b>2024</b>
<b>Actifs financiers</b>		
Encaisse	12 640 759	18 224 974
Débiteurs (note 3)	18 905 010	24 614 013
Stocks	165 258	78 574
Placements (note 4)	42 898 618	22 565 854
Encaisse et dépôts assujettis à des restrictions (note 5)	1 003 311	971 106
	<b>75 612 956</b>	66 454 521
<b>Passifs financiers</b>		
Créditeurs et charges à payer	5 489 559	5 266 894
Subventions reçues d'avance	64 875	-
Revenus reportés	27 844 672	30 092 360
Fonds inutilisés S.A.C.	1 188 386	3 953 798
Contributions à rembourser (note 8)	354 421	302 633
Dette à long terme (note 7)	4 026 835	3 315 232
	<b>38 968 748</b>	42 930 917
<b>Actif financier net</b>	<b>36 644 208</b>	23 523 604
<b>Actifs non financiers</b>		
Frais payés d'avance	168 586	213 889
Immobilisations corporelles (note 6)	55 242 927	43 974 062
	<b>55 411 513</b>	44 187 951
<b>Excédent cumulé (note 10)</b>	<b>92 055 721</b>	67 711 555

Éventualités (note 15)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Approuvé par la Cheffe et les conseillers

Chantel Kistatuk

Cheffe

Jane Larivière

Membre du Conseil

Pauline Kistatuk

Membre du Conseil

**Conseil de la Première Nation Abitibiwinni**  
**État consolidé de l'investissement net en immobilisations**  
*Exercice clos le 31 mars 2025*

	<b>2025</b>	<b>2024</b>
<b>Investissement net en immobilisations au début</b>	<b>40 106 089</b>	27 577 128
Variation de l'investissement net en immobilisations		
Plus :		
Acquisition d'immobilisations corporelles	13 226 737	14 662 560
Remboursement de la dette à long terme	404 516	326 585
Remboursement de la dette P.A.R.E.L.	222 617	29 286
	<b>13 853 870</b>	15 018 431
Moins :		
Produit de la dette à long terme	1 252 600	789 261
Amortissement des immobilisations corporelles	1 957 872	1 700 209
Produit de la cession d'immobilisations corporelles	5 274	-
Gain à la cession d'immobilisations corporelles	(5 274)	-
	<b>3 210 472</b>	2 489 470
<b>Investissement net en immobilisations à la fin</b>	<b>50 749 487</b>	40 106 089

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

**Conseil de la Première Nation Abitibiwinni**  
**État consolidé de la variation de l'actif financier net**  
*Exercice clos le 31 mars 2025*

	<b>2025</b>	<b>2024</b>
<b>Surplus courant</b>	<b>23 114 179</b>	<b>25 525 562</b>
<b>Variation des immobilisations corporelles</b>		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(13 226 737)	(14 662 560)
Produit de la cession d'immobilisations corporelles	5 274	-
Gain à la cession d'immobilisations corporelles	(5 274)	-
Amortissement des immobilisations corporelles	1 957 872	1 700 209
	<b>(11 268 865)</b>	<b>(12 962 351)</b>
<b>Variation des autres actifs non financiers</b>		
Variation des frais payés d'avance	45 303	19 794
<b>Variation des gains et pertes de réévaluation cumulés</b>	<b>1 094 004</b>	<b>(4 403 285)</b>
<b>Variation des surplus et réserves</b>		
Variation des surplus et réserves - Article 95	(75 926)	44 902
Variation du surplus en fiducie	14 766	15 386
Remboursement de la dette P.A.R.E.L.	222 617	29 286
Ajustements des fonds réservés - Article 95	105 452	21 022
Ajustements - lettre de revue S.A.C.	(130 926)	12 131
	<b>135 983</b>	<b>122 727</b>
<b>Variation de l'actif financier net</b>	<b>13 120 604</b>	<b>8 302 447</b>
<b>Actif financier net au début</b>	<b>23 523 604</b>	<b>15 221 157</b>
<b>Actif financier net à la fin</b>	<b>36 644 208</b>	<b>23 523 604</b>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

**Conseil de la Première Nation Abitibiwinni**  
**État consolidé des flux de trésorerie**  
*Exercice clos le 31 mars 2025*

	<b>2025</b>	<b>2024</b>
<b>Activités d'exploitation</b>		
Surplus courant	23 114 179	25 525 562
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations corporelles	1 957 872	1 700 209
Gain à la cession d'immobilisations corporelles	(5 274)	-
Gain à la cession de placements	(305 667)	(184 698)
Surplus des entités contrôlées	(1 200 203)	(81 761)
	23 560 907	26 959 312
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement d'exploitation (note 9)	993 850	4 037 478
	24 554 757	30 996 790
<b>Activités d'investissement</b>		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(13 226 737)	(14 662 560)
Variation de l'encaisse et des dépôts assujettis à des restrictions	(32 205)	(32 257)
Acquisition des placements	(31 067 055)	(21 095 477)
Produit de la cession de placements	13 025 982	2 401 446
Retraits des placements	308 184	-
Produit de la cession d'immobilisations corporelles	5 274	-
	(30 986 557)	(33 388 848)
<b>Activités de financement</b>		
Produit de la dette à long terme	1 252 600	789 261
Remboursement de la dette à long terme	(540 997)	(274 585)
Remboursement de la dette P.A.R.E.L.	222 617	29 286
Variation du surplus en fiducie	14 766	15 388
Variation de la réserve de remplacement - Article 95	29 526	65 925
Ajustements - lettre de revue S.A.C.	(130 926)	12 131
	847 586	637 406
<b>Diminution nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>	<b>(5 584 214)</b>	<b>(1 754 652)</b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie au début</b>	<b>18 224 974</b>	<b>19 979 626</b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin</b>	<b>12 640 760</b>	<b>18 224 974</b>

Voir les renseignements complémentaires présentés à la note 9.

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

L'opération sans effet sur la trésorerie comprend la compensation de la dette SOCCA contre le compte à recevoir du S.R.P.N.I. d'un montant de 516 604 \$.

# Conseil de la Première Nation Abitibiwinni

## Notes complémentaires

31 mars 2025

### 1. Description de l'entreprise

Conseil de la Première Nation Abitibiwinni (le « Conseil » ou la « Première Nation ») est une entité légale non incorporée, comme il est défini dans la Loi sur les Indiens. Un conseil des Premières Nations est considéré comme un gouvernement local composé d'un Chef et d'au moins deux conseillers qui sont choisis par voie d'élection ou selon les coutumes de la Première Nation pour exécuter les fonctions se rattachant à un gouvernement.

### 2. Principales méthodes comptables

La Première Nation inclut dans ses états financiers consolidés certaines informations financières qui ne sont pas exigées par les normes comptables canadiennes pour le secteur public. Ces informations sont établies conformément aux exigences en matière de rapports financiers de S.A.C. du surplus de l'exercice présenté à la page 2. Le Conseil a également choisi de présenter un état consolidé du surplus cumulé à la page 4 et un état consolidé de l'investissement net en immobilisations à la page 6.

Les états financiers consolidés ont été préparés conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

#### Périmètre de consolidation

Les états financiers consolidés comprennent les comptes de la Première Nation ainsi que ceux de sa filiale détenue à 76 %, Gazonord inc. Puisque la filiale ne satisfait pas tous les critères d'une entreprise publique au sens des normes comptables canadiennes pour le secteur public, elle a été consolidée à 100 %. Les transactions conclues entre ces deux entités ainsi que leurs comptes réciproques ont été éliminés.

#### Participations dans des entreprises publiques

Les filiales qui correspondent à la définition d'entreprise publique sont comptabilisées selon la méthode de la valeur de consolidation modifiée sauf si les filiales contrôlées deviennent entièrement dépendantes financièrement du Conseil. Selon cette méthode, seuls le résultat net, la participation dans l'entreprise publique et les variations en capital sont comptabilisés. Aucun ajustement n'est effectué pour tenir compte des différences entre les méthodes comptables de ces entreprises publiques et celles du Conseil.

Les entreprises comptabilisées à la valeur de consolidation modifiée sont :

- Société de développement économique Amik inc. (détenue à 100,0 % par le Conseil);
- Société de gestion hôtelière Anwepin inc. (détenue à 100,0 % par Société de développement économique Amik inc.);
- Pourvoirie Mistawak inc. (détenue à 100,0 % par Société de développement économique Amik inc.);
- Société Abitibiwinni S.E.C. (détenue à 99,9 % par le Conseil);
- Pourvoirie Mistawak S.E.C. (détenue à 99,9 % par le Conseil).

#### Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties selon les méthodes, les taux et la période indiqués ci-dessous :

	Méthodes	Taux et période
Bâtiments	Amortissement dégressif	2,50 %
Maisons résidentielles	Amortissement linéaire	25 ans
Matériel roulant	Amortissement dégressif	10,00 % à 20,00 %
Mobilier et équipement	Amortissement dégressif	20,00 %
Réseau routier	Amortissement dégressif	5,00 %
Systèmes sanitaires	Amortissement dégressif	2,50 %
Matériel informatique	Amortissement dégressif	30,00 %

## 2. Principales méthodes comptables (suite)

### Participations dans des entreprises publiques (suite)

Les immobilisations en cours de construction, de développement ou de mise en valeur ne font pas l'objet d'amortissement avant qu'elles ne soient quasi terminées et utilisées.

### Réduction de valeur sur immobilisations corporelles

Lorsque la conjoncture indique qu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité de l'entité de fournir des biens et services, ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent à l'immobilisation corporelle est inférieure à sa valeur comptable nette, le coût de l'immobilisation corporelle est réduit pour refléter sa baisse de valeur. Les moins-values nettes sur immobilisations corporelles sont passées en charges dans l'état consolidé des résultats. Aucune reprise sur réduction de valeur n'est permise.

### Constatation des revenus

Les revenus sont constatés dans l'exercice au cours duquel ont eu lieu les opérations ou les faits qui en découlent. Tous les revenus sont constatés selon la méthode de comptabilité d'exercice, sauf si les montants comptabilisés ne peuvent être déterminés avec un degré de certitude raisonnable ou s'il est à peu près impossible de les estimer.

Les paiements de transfert sont considérés comme des revenus lorsque le transfert est autorisé et que les éventuels critères d'admissibilité sont respectés, sauf dans le cas où les stipulations du transfert donnent lieu à une obligation qui correspond à la définition d'un passif. Les paiements de transfert sont constatés comme des passifs si les stipulations du transfert donnent lieu à un passif. Les revenus de transfert sont constatés dans l'état consolidé des résultats si les passifs sont réglés.

Les revenus d'intérêts sont constatés dans l'exercice lorsqu'ils sont gagnés.

Les contributions provenant d'autres sources sont reportées quand on impose des restrictions à leur utilisation par le contributeur, et sont considérées comme des revenus lorsqu'elles sont utilisées aux fins prévues.

Le Conseil comptabilise les entrées de fonds affectées à l'externe à titre de revenus dans la période où les ressources sont utilisées aux fins précisées conformément à un accord ou à une loi. Jusqu'à ce moment, le Conseil enregistre des revenus reportés affectés par l'externe.

Les produits provenant d'opérations assorties d'obligations de prestation sont constatés lorsque la Première Nation s'acquitte d'une obligation de prestation en fournissant les biens ou les services promis à un payeur. L'obligation de prestation est évaluée comme étant satisfaite lorsque les services sont rendus ou sur la durée du bail.

En raison de l'incertitude relative à la mesure, les revenus liés à la réception de fonds détenus dans le Fonds en fiducie d'Ottawa sont comptabilisés au moment où ils sont reçus. Le Conseil n'a pas présenté des résolutions de la Première Nation demandant la réception des fonds en fiducie à la fin de l'année.

Les revenus liés aux droits ou aux services obtenus à l'avance (soit avant que ces droits aient été perçus ou que ces services aient été reçus) sont reportés et constatés une fois les droits perçus ou les services reçus.

Pour sa filiale Gazonord inc., les revenus sont constatés lorsqu'il existe des preuves convaincantes de l'existence d'un accord, lorsque les marchandises sont expédiées aux clients ou lorsque les services ont été rendus, lorsque le prix que l'acheteur doit payer est déterminé ou déterminable et lorsque le recouvrement est raisonnablement assuré.

### Revenus et dépenses relatifs à l'acquisition d'immobilisations corporelles

Les revenus et dépenses relatifs à l'acquisition d'immobilisations corporelles sont comptabilisés dans l'état consolidé de l'investissement net en immobilisations lorsque les dépenses sont engagées, à condition que la Première Nation réponde aux critères d'admissibilité.

## 2. Principales méthodes comptables (suite)

### Utilisation d'estimations

Dans le cadre de la préparation des états financiers consolidés, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers consolidés, ainsi que sur les montants des revenus et des dépenses constatés au cours de la période visée par les états financiers consolidés. Parmi les principales composantes des états financiers consolidés exigeant de la direction qu'elle établisse des estimations figurent la provision pour créances douteuses à l'égard des débiteurs, le coût et la valeur nette de réalisation des stocks, la juste valeur de certains actifs financiers, la durée de vie utile des immobilisations corporelles et les revenus reportés. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations.

### Stocks

Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût est déterminé selon la méthode du premier entré, premier sorti. Le coût comprend le prix d'acquisition et les coûts engagés pour amener les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent. Les achats présentés dans l'état consolidé des résultats incluent le coût des stocks comptabilisés en charges de la période au cours de laquelle les produits correspondants sont comptabilisés. La valeur nette de réalisation représente le prix de vente estimé pour les stocks, diminué des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente. Toute dépréciation des stocks pour ramener ceux-ci à leur valeur nette de réalisation est comptabilisée en charges dans la période. Lorsque la valeur nette de réalisation augmente par la suite, la dépréciation déjà comptabilisée est reprise et comptabilisée comme une réduction du montant des stocks passés en charges dans le coût des ventes au cours de la période où la reprise a lieu.

### Instruments financiers

Lors de leur comptabilisation initiale, tous les instruments financiers sont initialement comptabilisés à leur juste valeur et sont classés soit dans la catégorie des instruments financiers évalués au coût ou au coût après amortissement soit dans celle des instruments financiers évalués à la juste valeur. Les opérations qui ne sont pas de nature contractuelle ne génèrent pas d'éléments considérés comme des instruments financiers.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie (y compris ceux assujettis à des restrictions), les débiteurs, à l'exception des taxes à recevoir et les placements de portefeuille autres que ceux constitués en actions cotées sur un marché actif, sont classés dans la catégorie des actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les créateurs et charges à payer, à l'exception des taxes à payer et des avantages sociaux à payer, et les dettes à long terme sont classés dans la catégorie des passifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les créances à long terme sont présentées en diminution des dettes à long terme lorsque, et seulement lorsque, les conditions suivantes sont réunies :

1. le Conseil a un droit juridiquement exécutoire d'opérer compensation entre les montants comptabilisés;
2. le Conseil a l'intention soit de procéder à un règlement net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Les coûts de transaction sont ajoutés à la valeur comptable des instruments financiers évalués au coût ou au coût après amortissement lors de leur comptabilisation initiale.

Les placements de portefeuille constitués en actions cotées sur un marché actif sont classés dans la catégorie des instruments financiers évalués à la juste valeur.

## 2. Principales méthodes comptables (suite)

### Instruments financiers (suite)

Les variations de la juste valeur sont comptabilisées dans l'état consolidé des gains et pertes de réévaluation jusqu'à ce que les instruments financiers évalués à la juste valeur soient décomptabilisés. À ce moment, le solde cumulé de gains et pertes de réévaluation rattaché à ces instruments est reclassé dans l'état consolidé des résultats.

Les coûts de transaction sont passés en charge lors de la comptabilisation initiale des éléments classés dans les instruments financiers évalués à la juste valeur.

Tous les actifs financiers sont soumis chaque année à un test de dépréciation. La direction prend en considération si la société émettrice a subi des pertes continues pendant plusieurs années, l'expérience récente en matière de recouvrement de la créance, telle qu'une défaillance ou un retard dans les paiements d'intérêts ou de principal, etc. Toute dépréciation, qui n'est pas considérée comme temporaire, est comptabilisée dans l'état consolidé des résultats. Les réductions de valeur d'actifs financiers évalués au coût et/ou au coût amorti pour refléter des pertes de valeur ne sont pas reprises pour des augmentations de valeur ultérieures. Les reprises de toute réévaluation nette des actifs financiers évalués à la juste valeur sont comptabilisées dans l'état consolidé des gains et pertes de réévaluation. Lorsque la valeur comptable d'un placement de portefeuille constitué en actions cotées sur un marché actif a été réduite pour tenir compte d'une moins-value durable, le solde cumulé des pertes non réalisées comptabilisé dans l'état consolidé des gains et pertes de réévaluation est reclassé à l'état consolidé des résultats.

#### *Hiérarchie des évaluations à la juste valeur*

La Première Nation classe les instruments financiers évalués à la juste valeur dans l'état consolidé de la situation financière selon une hiérarchie qui reflète l'importance des données utilisées pour effectuer les évaluations. La hiérarchie qui s'applique dans le cadre de la détermination de la juste valeur exige l'utilisation de données observables sur le marché chaque fois que de telles données existent.

La hiérarchie des évaluations à la juste valeur se compose des niveaux suivants :

#### Niveau 1

Le calcul de la juste valeur de l'instrument repose sur les prix (non ajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques.

#### Niveau 2

Le calcul de la juste valeur de l'instrument repose sur des données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables soit directement (sous forme de prix) ou indirectement (déterminés à partir de prix).

#### Niveau 3

Le calcul de la juste valeur de l'instrument repose sur des données qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (données non observables) pour lesquelles il existe peu ou pas de données de marché et qui obligent la Première Nation à élaborer ses propres hypothèses.

Les évaluations de la juste valeur sont classées dans la hiérarchie de la juste valeur en fonction de la donnée du niveau le plus bas qui est significative pour cette évaluation de la juste valeur. Cette évaluation nécessite un jugement, compte tenu des facteurs propres à un actif ou à un passif, et peut influer sur le classement dans la hiérarchie des justes valeurs.

#### **Régime de retraite**

Le coût des prestations au titre du régime de retraite à prestations déterminées correspond à la dépense de retraite.

Le régime de retraite est un régime interentreprises à prestations déterminées et est comptabilisé à ce titre comme un régime à cotisations déterminées.

#### **Emprunts**

Les emprunts assortis de conditions avantageuses sont présentés à la valeur nominale, diminuée du montant de la subvention.

**Conseil de la Première Nation Abitibiwinni**  
**Notes complémentaires**  
*31 mars 2025*

**3. Débiteurs**

	<b>2025</b>	<b>2024</b>
Montant à recevoir de S.A.C.	8 186 484	11 277 148
Entente Gouvernement du Québec	2 500 000	5 000 000
Montant à recevoir de C.S.S.S.P.N.Q.L.	241 563	69 422
Montant à recevoir de SCHL	178 327	38 327
Montant à recevoir du Conseil en Éducation des Premières Nations	7 145	10 197
Montant à recevoir du C.D.R.H.P.N.Q.	73 811	231 167
Montant à recevoir du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs	272 750	316 250
Montant à recevoir du S.R.P.N.I.	2 249 046	2 323 024
Loyer à recevoir - Article 95	97 527	81 005
Loyer à recevoir - autres	95 471	126 035
Montant à recevoir du Réseau National des Gardiens	99 139	-
Ministère Sécurité Publique Canada et Québec	1 786 995	778 653
Montant à recevoir d'Hecla Québec	204 728	377 659
Montant à recevoir de Société de développement économique Amik inc.	1 006 963	768 522
Environnement et Changement climatique Canada	364 348	1 168 823
Taxes de vente, sur le tabac et sur le carburant à recevoir	431 824	1 302 844
Autres comptes clients	819 591	676 894
Intérêts à recevoir	355 193	125 561
	<b>18 970 905</b>	24 671 531
Provision pour créances douteuses	(65 895)	(57 518)
	<b>18 905 010</b>	24 614 013

**4. Placements**

	<b>2025</b>	<b>2024</b>
Groupe Forestier CFOR inc. (détenue à 27,50 %) - 55 actions ordinaires, au coût	60 000	60 000
Certificats de placement garanti (3,00 % en 2024), à la juste valeur	-	308 184
Placements dans des sociétés cotées, à la juste valeur	40 763 317	21 322 770
	<b>40 823 317</b>	21 690 954
Société de développement économique Amik inc. (détenue à 100,00 %) - 100 actions ordinaires		
Investissement initial	100	100
Quote-part des résultats (surplus cumulé)	24 335	31 657
	<b>24 435</b>	31 757
Société de gestion hôtelière Anwepin inc.		
Quote-part des résultats (surplus cumulé)	672 829	477 365
Pourvoirie Mistawak inc.		
Quote-part des résultats (surplus cumulé)	325 569	365 778
Société Abitibiwinni S.E.C.		
Investissement initial	99	-
Quote-part des résultats (déficit cumulé)	(52)	-
	<b>47</b>	-

**Conseil de la Première Nation Abitibiwinni**  
**Notes complémentaires**  
*31 mars 2025*

**4. Placements (suite)**

	<b>2025</b>	<b>2024</b>
Pourvoirie Mistawak S.E.C.		
Investissement initial	99	-
Quote-part des résultats (surplus cumulé)	<u>1 052 322</u>	-
	<u>1 052 421</u>	-
	<b>42 898 618</b>	22 565 854

**Sommaire des informations financières non consolidées - Société de développement économique Amik inc. au 31 décembre 2024**

	<b>2025</b>	<b>2024</b>
<b>État non consolidé de la situation financière</b>		
Actifs	1 227 147	1 204 107
Passifs	<u>1 202 712</u>	1 172 349
<b>État non consolidé des résultats</b>		
Revenus	<b>1 018 484</b>	1 304 042
Dépenses	<b>965 817</b>	646 156
Surplus courant	<b>52 667</b>	657 886
<b>État non consolidé des flux de trésorerie</b>		
Activités d'exploitation	132 402	1 494 411
Activités d'investissement	(4 751)	(56 883)
Activités de financement	(77 822)	(624 810)

Le solde de la dette à long terme de Société de développement économique Amik inc. au 31 décembre 2024 est de 89 167 \$. Les versements en capital à effectuer au cours des cinq prochains exercices sont les suivants :

2025	17 833
2026	17 833
2027	17 833
2028	17 833
2029	17 835

**Conseil de la Première Nation Abitibiwinni**  
**Notes complémentaires**  
*31 mars 2025*

---

**4. Placements (suite)**

**Sommaire des informations financières non consolidées - Société de gestion hôtelière Anwepin inc. au 31 décembre 2024**  
**2025 2024**

**État non consolidé de la situation financière**

Actifs	2 389 262	2 327 500
Passifs	1 716 333	1 850 035

**État non consolidé des résultats**

Revenus	1 446 693	1 318 369
Dépenses	1 251 229	1 238 357
Surplus courant	195 464	80 012

**État non consolidé des flux de trésorerie**

Activités d'exploitation	34 784	307 018
Activités d'investissement	(14 500)	(67 081)
Activités de financement	(137 500)	(82 500)

Le solde de la dette à long terme de Société de gestion hôtelière Anwepin inc. au 31 décembre 2024 est de 1 545 000 \$. Les versements en capital à effectuer au cours des cinq prochains exercices sont les suivants :

2025	90 000
2026	90 000
2027	90 000
2028	90 000
2029	90 000

**Sommaire des informations financières non consolidées - Pourvoirie Mistawak inc. au 31 décembre 2024**

**2025 2024**

**État non consolidé de la situation financière**

Actifs	493 608	534 873
Passifs	167 839	168 895

**État non consolidé des résultats**

Revenus	5 000	56 226
Dépenses	45 209	105 385
Déficit courant	(40 209)	(49 159)

**État non consolidé des flux de trésorerie**

Activités d'exploitation	(18 635)	21 045
Activités d'investissement	(7 324)	-

**Conseil de la Première Nation Abitibiwinni**  
**Notes complémentaires**  
*31 mars 2025*

---

**4. Placements (suite)**

**Sommaire des informations financières non consolidées - Société Abitibiwinni S.E.C. au 31 mars 2025**

	<b>2025</b>	<b>2024</b>
<b>État non consolidé de la situation financière</b>		
Actifs	547	-
Passifs	499	-
<b>État non consolidé des résultats</b>		
Revenus	-	-
Dépenses	52	-
<b>Déficit courant</b>	<b>(52)</b>	-
<b>État non consolidé des flux de trésorerie</b>		
Activités d'exploitation	348	-
Activités de financement	100	-

**Sommaire des informations financières non consolidées - Pourvoirie Mistawak S.E.C. au 31 mars 2025**

	<b>2025</b>	<b>2024</b>
<b>État non consolidé de la situation financière</b>		
Actifs	1 070 049	-
Passifs	17 627	-
<b>État non consolidé des résultats</b>		
Revenus	1 274 908	-
Dépenses	222 586	-
<b>Surplus courant</b>	<b>1 052 322</b>	-
<b>État non consolidé des flux de trésorerie</b>		
Activités d'exploitation	1 081 530	-
Activités d'investissement	(405 262)	-
Activités de financement	100	-

**Conseil de la Première Nation Abitibiwinni**  
**Notes complémentaires**  
*31 mars 2025*

**5. Encaisse et dépôts assujettis à des restrictions**

	<b>2025</b>	<b>2024</b>
Surplus en fiducie	<b>445 391</b>	430 625
Surplus d'opération réservé	<b>557 920</b>	540 481
	<b>1 003 311</b>	971 106

En vertu de l'accord avec la SCHL, un montant annuel par logement doit être placé pour la réserve de remplacement et la réserve d'opération dans un compte de banque distinct et/ou investi uniquement dans des comptes ou instruments assurés par la Société d'assurance-dépôts du Canada (SADC) ou placé de toute autre façon que la SCHL peut approuver de temps à autre. Cependant, le Conseil n'a pas placé ce montant tel que requis. Le montant ainsi placé aurait dû s'élever à 1 075 857 \$ en 2025 (1 151 783 \$ en 2024).

**6. Immobilisations corporelles**

	<b>2025</b>	<b>2024</b>		
	<i>Coût</i>	<i>Amortissement cumulé</i>	<i>Valeur comptable nette</i>	<i>Valeur comptable nette</i>
Terrains	9 154	-	9 154	9 154
Bâtiments	20 908 151	9 199 247	11 708 904	12 096 901
Maisons résidentielles	22 897 548	13 321 599	9 575 949	6 520 252
Matériel roulant	4 045 873	1 618 197	2 427 676	1 234 882
Mobilier et équipement	6 042 317	4 702 994	1 339 323	1 392 240
Réseau routier	5 938 147	1 725 193	4 212 954	4 435 305
Systèmes sanitaires	5 480 846	2 414 576	3 066 270	3 157 725
Matériel informatique	107 000	36 360	70 640	42 139
Immobilisations en cours	22 832 057	-	22 832 057	15 085 464
	<b>88 261 093</b>	<b>33 018 166</b>	<b>55 242 927</b>	<b>43 974 062</b>

**Conseil de la Première Nation Abitibiwinni**  
**Notes complémentaires**  
*31 mars 2025*

**7. Dette à long terme**

	<b>2025</b>	<b>2024</b>
Emprunts, 1,01 % à 4,66 %, garantis par S.A.C., remboursables de 2027 à 2045 par versements mensuels de 270 \$ à 4 982 \$, intérêts compris	3 407 100	2 978 649
Emprunt à la SCHL (P.A.R.E.L.)*	37 716	260 333
Emprunt du Fonds des Bandes, sans modalités de remboursement, sans intérêt	50 000	50 000
Emprunt de 570 000 \$, portant intérêt au taux de 6,49 %, remboursable par versements mensuels de 11 150 \$ incluant les intérêts, échéant en septembre 2029	520 769	-
<u>Emprunt, sans intérêt**</u>	<u>11 250</u>	<u>26 250</u>
	4 026 835	3 315 232
<u>Dette à long terme échéant au cours du prochain exercice</u>	<u>386 351</u>	<u>250 054</u>
	<b>3 640 484</b>	<b>3 065 178</b>

Les versements en capital à effectuer au cours des cinq prochains exercices sont les suivants :

2026	386 351
2027	388 060
2028	393 401
2029	409 374
2030	352 489

\* Sous ce programme, une entente a été conclue entre le Conseil et la SCHL concernant une contribution pour les rénovations majeures pour les maisons sur la réserve.

Si toutes les conditions de l'entente sont respectées par le Conseil, l'emprunt sera amorti sur une base linéaire de 3 ans ou 5 ans par des remises gracieuses (sans intérêt). Si les conditions ne sont pas respectées, le solde dû sur la balance du prêt devra faire l'objet d'un remboursement selon les normes habituelles (sujet à une charge d'intérêts). Au 31 mars 2025, les conditions sont respectées.

\*\* La filiale Gazonord inc. a conclu une entente avec Corporation Pétroles Parkland concernant une contribution pour des rénovations majeures apportées à la station d'essence. Si toutes les conditions de l'entente sont respectées par Gazonord inc., l'emprunt sera amorti sur une base linéaire de 5 ans à partir d'avril 2021 par des remises gracieuses. Si les conditions ne sont pas respectées, le solde dû sur la balance du prêt devra faire l'objet d'un remboursement selon les normes habituelles (sujet à une charge d'intérêts). Au 31 mars 2025, les conditions sont respectées.

**Conseil de la Première Nation Abitibiwinni**  
**Notes complémentaires**  
*31 mars 2025*

**8. Contributions à rembourser**

	<b>2025</b>	<b>2024</b>
S.A.C.	341 528	289 740
Travaux publics	12 893	12 893
	<b>354 421</b>	302 633

**9. Renseignements complémentaires à l'état consolidé des flux de trésorerie**

**Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement d'exploitation :**

	<b>2025</b>	<b>2024</b>
Débiteurs	5 709 003	(10 844 691)
Stocks	(86 684)	-
Frais payés d'avance	45 303	19 794
Créditeurs et charges à payer	222 665	1 499 675
Fonds inutilisés S.A.C.	(2 765 412)	1 935 786
Subventions reçues d'avance	64 875	(2 561 351)
Revenus reportés	(2 247 688)	13 939 509
Contributions à rembourser	51 788	48 756
	<b>993 850</b>	4 037 478

**Trésorerie et équivalents de trésorerie :**

Encaisse	<b>12 640 759</b>	18 224 974
----------	-------------------	------------

**10. Excédent cumulé**

	<b>2025</b>	<b>2024</b>
Surplus d'opération réservé - Article 95	116 834	222 286
Surplus en immobilisations	50 749 487	40 106 089
Surplus en fiducie	445 391	430 625
Réserve de remplacement - Article 95 (note 11)	959 022	929 496
Surplus cumulé	37 087 601	24 419 677
Gains et pertes de réévaluation cumulés	2 697 386	1 603 382
	<b>92 055 721</b>	67 711 555

**Conseil de la Première Nation Abitibiwinni**  
**Notes complémentaires**  
31 mars 2025

---

**11. Réserve de remplacement - Article 95**

En vertu de l'accord avec la SCHL, un montant annuel par logement doit être porté au crédit du compte de la réserve de remplacement, plus les intérêts. Ces fonds et les intérêts cumulés doivent être placés dans un compte de banque distinct et/ou investis uniquement dans des comptes ou instruments assurés par la SADC ou placés de toute autre façon que la SCHL peut approuver de temps à autre. Toute utilisation des fonds du compte doit être approuvée par la SCHL. Les retraits sont imputés à l'intérêt d'abord, puis au capital.

	<b>2025</b>	<b>2024</b>
Solde au début	<b>929 496</b>	863 571
Plus :		
Allocation de l'exercice	70 143	68 143
Contribution supplémentaire	140 000	-
Moins :		
Retrait de la réserve de remplacement	180 617	2 218
	<b>959 022</b>	929 496

**12. Régime de retraite**

La Première Nation maintient un régime de retraite à prestations déterminées pour l'ensemble de ses employés. Le régime est administré par le Régime des Bénéfices Autochtone. Les contributions pour les autochtones sont de 8,50 % de la masse salariale brute auxquelles l'employeur contribue pour 1,82 fois ce pourcentage. Pour les non-autochtones, les contributions sont de 6,80 % de la masse salariale brute auxquelles l'employeur contribue pour 1,82 fois ce pourcentage.

Également, pour les autochtones membres du service de police, les contributions sont de 9,50 % de la masse salariale brute auxquelles l'employeur contribue pour 2 fois ce pourcentage. Pour les non-autochtones, les contributions sont de 8,00 % de la masse salariale brute auxquelles l'employeur contribue pour 2 fois ce pourcentage.

Le montant total des frais de pension comptabilisés à titre de dépense au cours de l'exercice est de 1 256 826 \$ (853 421 \$ au 31 mars 2024) et sont présentés dans les salaires et charges sociales.

**13. Excédent cumulé**

Les surplus, tels que présentés en date du 31 mars 2025, ne tiennent pas compte des redressements possibles à la suite de la revue et de l'analyse des états financiers consolidés par S.A.C., la SCHL, C.D.R.H.P.N.Q., C.S.S.P.N.Q.L., le S.R.P.N.I., Sécurité publique Canada, Sécurité publique Québec, Environnement et Changement climatique Canada ainsi que par le Conseil en Éducation des Premières Nations. Tout ajustement résultant de ces analyses sera inscrit dans l'année en cours (résultats ou réserves) comme indiqué par ces organismes.

# Conseil de la Première Nation Abitibiwinni

## Notes complémentaires

31 mars 2025

---

### 14. Instruments financiers

#### Justes valeurs

Les justes valeurs de l'encaisse et des dépôts assujettis à des restrictions, des débiteurs, des créateurs et charges à payer et des contributions à rembourser correspondent approximativement à leur valeur comptable en raison de leur échéance à court terme.

La juste valeur du placement dans CFOR inc. n'a pu être déterminée puisqu'il ne s'agit pas d'une société cotée.

Les instruments financiers classés dans la catégorie des instruments financiers évalués à la juste valeur sont les placements de portefeuille constitués d'actions cotées sur un marché actif et les certificats de placement garanti. La juste valeur des placements de portefeuille constitués d'actions cotées est déterminée en fonction des cours acheteurs sur un marché actif. Cette évaluation est classée au niveau 1 de la hiérarchie des évaluations à la juste valeur.

La juste valeur de la dette à long terme est déterminée au moyen de la valeur actualisée des flux monétaires futurs en vertu des accords de financement actuels, selon le taux d'intérêt que la Première Nation estime pouvoir obtenir actuellement pour des emprunts comportant des conditions et des échéances semblables. La juste valeur de la dette à long terme s'élève approximativement à 3 822 791 \$ au 31 mars 2025 (2 960 224 \$ au 31 mars 2024).

La juste valeur des prêts P.A.R.E.L. et celle de l'emprunt du Fonds des Bandes n'ont pu être déterminées, car ceux-ci ne portent pas intérêt ou leur date d'échéance n'est pas fixée.

#### Risque de crédit

La Première Nation consent du crédit à ses locataires et à ses clients dans le cours normal de ses activités. Elle effectue, de façon continue, des évaluations de crédit à l'égard de ses débiteurs et maintient des provisions pour pertes potentielles sur créances, lesquelles, une fois matérialisées, respectent les prévisions de la direction.

#### Risque de taux d'intérêt

La Première Nation est assujettie au risque de taux d'intérêt, dépendant de la fluctuation du taux préférentiel, car son emprunt bancaire est à taux variable. La majorité des dettes à long terme et les certificats de placement garanti sont à taux fixe. Par conséquent, le risque de taux d'intérêt n'est pas significatif. Toutefois, le Conseil est sujet à un risque de juste valeur.

#### Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Première Nation éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. La Première Nation est exposée à ce risque principalement à l'égard de ses créateurs et charges à payer, de ses contributions à rembourser et de ses dettes à long terme.

#### Autre risque de prix

L'autre risque de prix auquel la Première Nation est exposée est attribuable aux variations des cours des actions cotées sur un marché actif.

**Conseil de la Première Nation Abitibiwinni**  
**Notes complémentaires**  
31 mars 2025

---

**15. Éventualités**

La Première Nation assume une responsabilité solidaire pour un prêt à terme de 210 000 \$ pour la Société de développement économique Amik inc. Le solde de cet emprunt au 31 mars 2025 est de 89 167 \$.

La Première Nation assume une responsabilité solidaire pour un prêt à terme de 1 800 000 \$ pour la Société de gestion hôtelière Anwepin inc. Le solde de cet emprunt au 31 mars 2025 est de 1 522 500 \$.

La Première Nation assume une responsabilité solidaire pour deux prêts à terme totalisant 1 635 708 \$ pour le Centre Lighthouse. Le solde de ces emprunts au 31 mars 2025 totalise un montant de 1 396 598 \$.

Toute perte pour ces éventualités, dont le montant ne peut présentement être déterminé, serait imputée aux résultats de l'exercice alors en cours.

**16. Opérations entre apparentés**

Le tableau qui suit présente les montants dus aux apparentés ou dus par eux, à la fin de l'exercice :

	<b>2025</b>	<b>2024</b>
<b>Filiales</b>		
Débiteurs - Société de développement économique Amik inc.	1 006 963	768 522
Débiteurs - Société de gestion hôtelière Anwepin inc.	78 067	78 067
Débiteurs - Pourvoirie Mistawak inc.	28 000	28 000

**17. Événements postérieurs à la date de l'état consolidé de la situation financière**

Au cours du prochain exercice, la Première Nation procédera au transfert d'un actif immobilier à Société de gestion hôtelière Anwepin inc. à la valeur comptable nette de 7 170 081 \$. La dette afférente à cette immobilisation a déjà été transférée à cette même société au 31 mars 2022 pour un montant de 1 800 000 \$. Cette transaction entraînera une perte dans les états financiers du prochain exercice de la Première Nation pour un montant de 5 370 081 \$ et un gain de 5 370 081 \$ dans Société de gestion hôtelière Anwepin inc.

**18. Reclassement**

Pour fins de comparaison avec celles de l'exercice courant, certaines données de l'exercice précédent ont été regroupées et reclassées.

**Conseil de la Première Nation Abitibiwinni**  
**Notes complémentaires**  
*31 mars 2025*

---

**19. Dépenses par nature**

	<b>2025</b>	<b>2024</b>
Salaires et charges sociales	<b>14 303 126</b>	12 408 008
Achats	<b>5 017 590</b>	5 087 894
Achats d'épicerie	<b>47 580</b>	47 592
Allocation à la réserve de remplacement	<b>210 143</b>	68 142
Allocations aux participants	<b>2 274 719</b>	743 179
Amortissement des immobilisations corporelles	<b>1 957 872</b>	1 700 209
Assurances	<b>600 354</b>	528 286
Besoins essentiels	<b>830 400</b>	762 249
Besoins particuliers	<b>973</b>	925
Carburant	<b>83 699</b>	96 655
Contrats	<b>5 546 391</b>	3 973 080
Contribution de l'employeur au régime d'assurance collective	<b>40 396</b>	48 440
Coût de transport	<b>311 586</b>	58 251
Créances douteuses (recouvrées)	<b>51 453</b>	(45 869)
Don à la fiducie	<b>600 000</b>	-
Énergie	<b>316 550</b>	285 416
Entretien et réparations	<b>580 784</b>	446 746
Fournitures médicales	<b>15 641</b>	15 843
Frais bancaires et intérêts sur la dette à court terme	<b>69 643</b>	64 336
Frais d'administration	<b>2 429 064</b>	1 452 059
Frais de déplacement	<b>370 765</b>	374 934
Frais d'atelier et de formation	<b>75 356</b>	576 652
Honoraires de consultants	<b>16 880</b>	6 498
Honoraires professionnels	<b>680 285</b>	619 094
Intérêts sur la dette à long terme	<b>138 676</b>	110 925
Location	<b>338 034</b>	394 207
Matériel et équipement	<b>1 683 670</b>	1 252 765
Papeterie et fournitures de bureau	<b>78 222</b>	87 747
Perdiem établissement	<b>660 104</b>	584 493
Perte découlant d'un vol	<b>185</b>	2 824
Publicité	<b>48 866</b>	68 508
Services municipaux	<b>144 000</b>	141 500
Télécommunications	<b>239 166</b>	192 330
Transfert au Régime des Bénéfices Autochtone	<b>252 076</b>	285 669
Sous-traitance	<b>-</b>	267
Frais divers	<b>1 194 320</b>	972 368
	<b>41 208 569</b>	33 412 222

# Conseil de la Première Nation Abitibiwinni

## Annexe 1 - Informations sectorielles

Exercice clos le 31 mars 2025

SECTEUR	POLITIQUE	2025				2024				
		Revenus	Dépenses	Surplus (déficit) selon S.A.C.	Conciliation	Surplus (déficit) selon NCSP	Revenus reportés	Surplus (déficit) selon S.A.C.	Conciliation	Surplus (déficit) selon NCSP
3	Conseil - Secteur Politique (#31000)	597 966	754 249	(156 283)	27 034	(129 249)	-	(146 711)	-	(146 711)
4	Elections (#31050)	-	-	-	(40 870)	-	(40 270)	(9 688)	-	(9 688)
5	Capital & immobilisations - Secteur Gouvernement (#131015)	-	40 870	(40 870)	-	-	(40 306)	-	(40 306)	
		597 966	795 119	(197 153)	27 034	(170 119)	-	(196 715)	-	(196 715)
7	Soutien - Gouvernement indien et services bancaires (#130000)	4 868 092	2 025 134	2 842 958	12 448	2 855 406	10 000	4 794 619	34 035	4 828 654
8	Régime d'avantages sociaux S.A.C (#130500)	37 902	40 396	(2 494)	-	(2 494)	-	-	-	(28 353)
9	Coûts d'employés - Activités & Loisirs (comité social) (#111000)	9 645	4 156	5 489	-	5 489	-	2 036	-	2 036
10	Fonds de secours (#110100)	247 329	158 664	2 312 665	-	2 312 665	-	1 620 467	-	1 620 467
11	Levée de fonds (comité des femmes) (#110300)	10 000	1 296	8 704	-	8 704	-	5 277	-	5 277
12	Régime d'avantages sociaux (#130550)	282 076	282 076	-	-	-	-	(17 150)	-	(17 150)
13	Planification communautaire globale (#130200)	-	-	-	-	-	-	(1 335)	-	(1 335)
14	Développement professionnel et institutionnel (#130250)	484	6 300	(5 816)	-	(5 816)	-	-	-	-
15	Secrétaire condition féminine - Contre la violence conjugale (#110305)	-	4 474	6 482	(1 988)	(1 988)	-	141 526	-	-
16	CPNA - Activité culturelle (#110965)	-	-	-	-	-	-	1 298	-	1 298
17	Impression et distribution - Plan communautaire global (#130260)	5 147	7 711	(2 564)	-	(2 564)	-	2 300	-	-
18	Programme DPI - Formation (#130265)	(21 284)	-	32 169	(21 284)	10 985	-	-	-	-
19	Programme DPI - Renouvellement équivalents traduction (#130270)	-	126 082	-	-	-	-	54 919	(161 033)	(161 033)
20	Programme mesures d'urgence (#134000)	-	-	-	-	-	-	1 997	-	1 997
21	Projet MRC - Fonds Culturel (#110950)	-	-	-	-	-	-	-	-	-
22	Projet DPI (#130275)	-	-	-	-	-	-	21 508	-	-
23	ISGPNI CSSSPNQL (#130300)	50 000	44 580	5 420	-	5 420	-	-	(54 247)	(54 247)
24	AGA - Adm - Conseil (#30100)	-	-	-	-	-	-	(16 594)	-	(16 594)
25	Projet Marban (#130801)	-	-	-	-	-	-	-	-	-
26	ISGDC - Construction unité d'habitation (#115425)	-	-	-	-	-	-	-	-	-
27	ISGDC - Construction de rue (#15430)	(67 614)	-	(67 614)	-	(67 614)	-	-	-	-
28	Initiative de soutien global au développement communautaire (#115450)	163 025	163 025	-	-	-	-	85 775	-	-
29	ISGDC - Graphisme et vidéo promo PCG (#130225)	-	-	-	-	-	-	-	-	-
30	Initiative PCG (ISGDC) (#115400)	67 275	67 275	-	-	-	-	31 349	-	529
31	Participation communautaire (#15025)	2 612 689	-	2 612 689	-	2 612 689	-	259 520	-	-
32	Contribution globale S.A.C. - Fonds invalidés - Opérations régionales (#13020)	-	-	-	-	-	-	(2 612 689)	-	(2 612 689)
33	ISGDC - Dév. des îlots - Basile McDougall (#115435)	25 275	25 275	-	-	-	-	-	-	-
34	Musée Abitibiwinni (#14000)	19 080	19 080	-	-	-	-	903 210	-	-
35	ISGDC - Demande SCVI (#115440)	37 985	37 985	-	-	-	-	2 920	-	-
36	ISGDC - Frais déplacement Rencontre nationale (#115445)	63 066	1 442	1 442	-	-	-	4 400	-	-
37	Prog. DPI - Plan. comm. pour les jeunesse - Parc (ISGDC) (#130280)	30 944	30 944	-	-	-	-	133 056	-	-
38	Préparation à la LAF - Phase 1 (#130285)	23 017	23 017	-	-	-	-	14 983	-	-
39	Démarche d'archivage pour se préparer à la loi 25 (#130290)	72 210	(9 144)	(9 144)	-	(9 144)	-	24 635	-	-
40	Négociation - Hydro Québec (#30790)	19 375	(19 375)	(19 375)	-	(19 375)	-	-	-	-
41	Négociation - Walbride (#130790)	2 938	(2 938)	(2 938)	-	(2 938)	-	-	-	-
42	Comité des jeunes (Politique) (#31025)	-	27 403	(27 403)	-	(27 403)	-	-	-	-
43	Projet Wescomekia (#130810)	1 800	1 800	-	-	-	-	-	-	-
44	Projet Système d'alerte aux citoyens (#134100)	3 710	3 710	-	-	-	-	-	-	-
45	Équipement informatique pour COU (Mesures d'urgences) (#134200)	-	147 907	(147 907)	-	(147 907)	-	107 160	(157 909)	(157 909)
46	Panneaux affichage dynamique LED (#134300)	-	-	-	-	-	-	-	-	-
47	Capital & immobilisations - Secteur Administration (#130015)	10 795 521	3 316 123	7 479 398	1 867 231	9 346 629	1 873 283	3 376 384	334 564	3 710 948

# Conseil de la Première Nation Abitibiwinni

## Annexe 1 - Informations sectorielles

Exercice clos le 31 mars 2024

	Revenue	Dépenses	Surplus (déficit) selon S.A.C.	Surplus (déficit) Conciliation	Surplus (déficit) selon NCSP	Revenue reportés	Surplus (déficit) selon S.A.C.	Conciliation	Surplus (déficit) selon NCSP	Surplus (déficit) (déficit) selon NCSP
<b>SECTEUR ÉDUCATION</b>										
49	Services d'enseignement - École de bande (formule pour les services d'enseignement) (#355000)	3 273 123	3 097 987	175 126	21 877	197 003	-	147 796	33 571	181 367 (19 654)
50	Services à l'enseignement - Transport des élèves (#353000)	210 000	206 588	3 412	-	3 412	-	128 953	-	15 916
51	Programme de soutien aux étudiants - Éducation postsecondaire et programmes spéciaux (#352000)	621 000	602 047	-	-	-	-	-	-	-
52	CEPN - Lutte à l'intimidation et à la violence à l'école (#361100)	-	-	-	-	-	-	-	-	-
53	Conseil en Éducation des Premières Nations - Programme Innovation en éducation (#367500)	14 242	14 242	-	-	-	-	-	-	-
54	Services aux étudiants - Écoles provinciales (#354000)	350 000	342 350	7 650	-	7 650	-	-	-	48 197 (148 379)
55	Éducation spéciale (#456000)	650 000	609 134	40 866	-	40 866	-	(911)	-	-
56	Conseil en Éducation des Premières Nations - Connexions compétences : Science et technologie (#361600)	9 105	10 016	-	-	-	-	-	-	-
57	Initiative d'éducation par le territoire (#361000)	38 945	38 945	-	-	-	-	-	-	-
58	Club des petits déjeuners (#870500)	155 540	152 926	2 614	-	2 614	-	-	-	(106 278) (9 748)
59	Post secondaire - Souvenir pour COVID-19 (#352134)	-	-	-	-	-	-	-	-	-
60	Investissement supplémentaire en éducation post-secondaire (#352100)	31 047	31 047	-	-	(30 873)	-	(25 599)	-	(25 599)
61	Capital & immobilisations - Secteur Éducation (#355015)	-	30 873	-	-	-	-	-	-	-
		5 553 002	5 226 165	326 837	21 877	348 714	-	(97 749)	33 571	(64 178)
<b>SECTEUR SANTÉ ET SERVICES PREMIÈRE LIGNE</b>										
63	Transfert des services de santé (#411000)	1 765 579	1 657 291	108 288	76 352	184 640	-	(5 676)	-	(261 680) (6 605)
64	Programme - Sida (#445000)	-	5 676	-	-	(23 105)	-	-	-	(8 763) (1 858)
65	Programme - Santé maternelle et infantile (#471000)	-	23 105	-	-	(23 105)	-	-	-	-
66	Hygiène du milieu (eau potable) (#488000)	-	-	-	-	-	-	-	-	-
67	Programme - Syndrome d'alcoolisme foetal (#447000)	-	14 199	(14 199)	-	(14 199)	-	-	-	(165 873)
68	Service de transport médical (#442000)	109 351	599 334	(489 983)	127 130	(362 853)	-	-	390	-
69	Soin à domicile (#430000)	625 810	625 810	-	-	-	-	-	-	-
70	Initiative en santé buccodentaire des enfants (ISBE) (#449000)	(61 141)	3 528	(64 669)	-	40 722	-	-	-	-
71	Programme - Prévention suicide (#466000)	-	3 312	(3 312)	-	87 192	-	-	-	(16 424)
72	Programme - Récurrent - Gil HEAD Hépatite C (#741000)	-	-	-	-	(3 312)	-	-	-	-
73	Programme - Diabète E (#444000)	-	73 914	(73 914)	-	(73 914)	-	-	-	(49 529)
74	Principe de Jordan (#41200)	1 335 711	1 335 711	-	-	-	-	-	-	-
75	Programme - IDA condition physique (#442000)	2 000	26 704	(24 704)	-	(24 704)	-	-	-	(12 627)
76	Projet Hépatite C - Rencontrer Santé Canada (#419600)	-	-	-	-	-	-	-	-	(24 698) (946)
77	Infrastructure (#441100)	-	-	-	-	-	-	-	-	-
78	Programme de formation infirmière - Santé Canada (#418000)	-	27 460	(27 460)	-	(27 460)	-	-	-	(14 785) (45 101)
79	Service de première ligne - Services sociaux (implantation) (#441400)	1 249 830	1 249 830	-	5 459	5 459	1 898 708	-	41 982	3 109 (218 324)
80	Maison des aînés (#452000)	661 393	664 387	(2 994)	-	(2 994)	-	-	-	(229 126) (160 015)
81	Gestion du Centre de Santé Pikogan (#510400)	158 494	197 905	(39 411)	-	(39 411)	-	-	-	-
82	Lutte contre le racisme (#441500)	34 807	34 807	-	-	-	-	-	2 859	-
83	Programme d'aide périscolaire aux Autochtones (PAPAR) (#447000)	-	14 900	(14 900)	-	(14 900)	-	-	-	-
84	Programme Gérisseur traditionnel (#441300)	20 087	43 363	(23 276)	-	(23 276)	-	-	-	-
85	Fonds COVID-19 - DGSPN (#441134)	-	-	-	-	-	-	-	-	32 734
86	Prévention violence familiale - 2019-2022 - CSSSPNQL (#441675)	-	882	(882)	-	(882)	-	-	-	-
87	Programme Bien-être mental (#441300)	-	13 825	(13 825)	-	(13 825)	-	-	-	(16 137)
88	S.A.C. Per diem - Maison des aînés (#455050)	660 104	660 104	-	-	-	-	-	4 594	-
89	Salaires mesure d'urgence - MDA (#45134)	-	-	-	-	-	-	-	-	-
90	Lutte contre le cancer (#441650)	862	862	-	-	-	-	-	14 749	-
91	Plan et devoirs - Santé Canada (#440000)	-	-	-	-	-	-	-	100 000	-
92	Prévention violence familiale - 2019-2022 - CSSSPNQL (#441675)	-	2 126	(2 126)	-	(2 126)	-	-	-	(3 023)
93	Programme Bien-être mental (#441300)	119 573	251 961	(132 388)	-	(132 388)	-	-	-	686 450
94	Contribution globale S.A.C. - Fonds nullifiés (#445600)	-	152 723	-	-	152 723	-	-	-	-
95	Service RFP des Premières Nations (#441405)	-	-	-	-	-	-	-	402 793	-
96	GFS - Fonds Pauprerie (#441407)	-	-	-	-	-	-	-	13 376	-
97	GFS - Fonds d'urgence (#441406)	-	-	-	-	-	-	-	25 331	-
98	Technologie information (#364441)	-	60 000	(60 000)	-	(60 000)	-	-	(57 838)	-
99	Projet AGIEA (#441250)	47 409	182 121	(134 712)	2 591	(132 121)	-	-	2 843	2 843

# Conseil de la Première Nation Abitibiwinni

## Annexe 1 - Informations sectorielles

Exercice clos le 31 mars 2024

	Revenus	Dépenses	Surplus (déficit) selon S.A.C.	Surplus (déficit) Conciliation	Surplus (déficit) selon NCSP	Revenus reportés	Surplus (déficit) selon S.A.C.	Conciliation	Surplus (déficit) selon NCSP	Surplus (déficit) (déficit) selon NCSP
<b>SECTEUR SANTÉ ET SERVICES PREMIÈRE LIGNE (SUITE)</b>										
100	SSPM (soutien financier et logement) (#441401)		65 033	85 857	(20 824)					
101	Commémoration Parc Canada - Saint-Marc (#416100)		63 000	46 678	16 322		16 322			(34 455)
102	Établissement Santé - Dépense en immobilisations (#440010)		-	-	-		5 432		81 845	-
103	FD infrastructure e communautaire autochtone (#440200)		-	-	-				494 568	-
104	Plan mesure urgence Santé - Sanité (#441300)		11 037	12 004	(967)				(18 928)	(18 928)
105	SSPM (éducation et développement professionnel) (#441402)		35 676	35 676	-		3 236			-
106	SSPM (bien-être physique, mental et social) (#441403)		37 877	37 877	-				1 302 864	-
107	fonctionnement SEF (#441404)		-	-	-				1 02 043	-
108	SEFPN - Besoin logement EFPN (#441450)		116 739	116 739	-				848 536	-
109	Programme de soutien en santé - RCPN (#4416000)		594 366	594 366	-				122 982	1 537
110	Apprentissage et gardes jeunes enfants autochtones (#441260)		16 725	18 563	(1 838)		10 072		267 281	7 538
111	F&E - Site culture (#4416600)		-	-	-				(1 838)	-
112	SEFPN - Immobilisation SEFPN (#441408)		-	-	-		221 044		286 137	-
113	Projet Mob - Insurance - CSSSPNOL (#441625)		-	-	-				20 252	-
114	Soutien communautaire - Émigrants disparus pensionnats (#4416200)		-	-	-				183 000	-
115	Indemnité d'entraînement PN (#442200)		-	-	-				69 108	-
116	Capital & immobilisations - Secteur santé (#441015)		-	228 428	(228 428)				(196 466)	17 840
117	Capital & immobilisations - Service de première ligne (#441415)		-	-	-				(22 954)	22 954
			7 823 045	8 949 305	(1 126 260)		451 316		(568 677)	92 209
										(476 468)
<b>SECTEUR TRAVAUX PUBLICS ET INFRASTRUCTURES</b>										
119	Fonctionnement, entretien et acquisition des équipements collectifs (#570000)		1 968 720	1 911 133	57 587		118 036			(33 895)
120	Fonctionnement et entretien des équipements réservés à l'éducation (#570100)		450 000	271 756	178 244				175 623	141 623
121	Gestion complexe administratif (#510200)		140 000	155 131	(15 131)				178 244	114 751
122	Gestion du garage municipal (#450500)		210 000	119 079	90 921				(15 131)	(36 388)
123	Eau potable / Faisabilité, eau et eau usées (#570200)		-	-	-				90 921	(62 244)
124	Réfection de la rue Tom Parkin (#570300)		(2 600)	-	-				(2 600)	(2 882)
125	Compost à l'écoantenne (#570155)		195 401	213 347	(17 946)		2 600		(17 946)	(35 172)
126	Gestion Culture, Patrimoine & Terroire (#510700)		100 000	64 008	35 992				35 992	(35 464)
127	Plan d'investissement en immobilisations (#571100)		-	-	-				17 090	17 090
128	Projet Centre Lighthouse (#110550)		(14 336)	-	(14 336)		14 336		(40 662)	(40 662)
129	Deuxième route d'accès à la communauté (#571300)		-	-	-		4 449 739		1 569 758	3 329 529
130	S.A.C. - Comptoir taurens en infrastructures (#570025)		-	-	-				-	-
131	Financement F&E - Autres infrastructures (#570050)		(18 371)	-	(18 371)		105 077		(286 031)	(202 768)
132	Acquisition de matériel routier - S.A.C. - PFI (#560000)		-	-	-		86 706		83 263	-
133	S.A.C. - Réhabilitation de rues (#570075)		-	-	-		1 370 297		3 835	4 110 597
134	S.A.C. - Réhabilitation de la rue Hector Polson - Q3AS (#570080)		(20 000)	-	(20 000)		1 197 882		-	-
135	S.A.C. - Réhabilitation rue Hector Polson - Q3JO (#570085)		-	-	-		1 020 000		1 000 000	-
136	Vialisation de lots - Initiative logement (#571400)		14 875	14 875	-				119 055	-
137	Projet désignation des terres - Pôle Comm et Ind - 24-25-26 (#575000)		-	269 249	(269 249)				121 871	-
138	Capital & immobilisations - Secteur Travaux publics (#570115)		-	-	-				(544 760)	(544 760)
			3 023 689	3 018 578	5 111		8 277 967		8 283 078	1 814 519
										(945 657)
										6 754 527
<b>SECTEUR FORMATION, EMPLOI ET DÉVELOPPEMENT SOCIAL</b>										
140	Développement social (#870000)		480 429	322 961	157 468		22 571		180 039	(83 873)
141	Besoins fondamentaux (#870100)		875 000	927 330	(52 330)				(52 330)	-
142	S.A.C. - Programme Prie-employabilité (#870200)		265 349	265 349	-				-	-
143	CPNA - Panier de Néé (#110960)		14 918	25 987	(11 079)				(11 079)	(9 459)
144	FRC (#223000)		174 972	-	-				102 888	-
145	FRC - Jeunesse (#824000)		23 273	23 273	-				7 334	-

# Conseil de la Première Nation Abitibiwinni

## Annexe 1 - Informations sectorielles

Exercice clos le 31 mars 2024

	Revenus	Dépenses	2024		2025		2026	
			Surplus (déficit) selon S.A.C.	Conciliation	Surplus (déficit) selon NCSP	Revenus reportés	Surplus (déficit) selon S.A.C.	Conciliation
<b>SECTEUR FORMATION, EMPLOI ET DÉVELOPPEMENT SOCIAL (SUITE)</b>								
146	FAE (#827000)	107 621	-	-	-	39 833	-	-
147	PCC (#828000)	54 963	-	-	-	-	-	-
148	FRC - Opération #828000	30 424	-	-	-	14 046	(43 127)	(43 127)
149	IMT (#830000)	24 516	-	-	-	50 304	-	-
150	Conseil en Éducation des Premières Nations - Emploi Été Étudiant (#832000)	20 205	24 479	(4 274)	-	-	-	-
151	Pavillon Pikogan (#822000)	51 512	-	-	1 175	258 288	-	-
152	C.S.S.P.N.Q.L. - Lutte contre la pauvreté - FQIS (#825000)	-	-	-	1 175	-	(32 838)	(32 838)
153	Stratégie d'aide au revenu et d'emploi des jeunes des PN (#831000)	115 171	-	-	-	185 995	-	-
154	Bonification aide de dernier recours pour contrer l'inflation (#870110)	-	-	-	-	-	-	-
		2 238 353	2 148 568	89 785	23 746	113 531	658 688	(169 297)
								(169 297)
<b>SECTEUR DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE</b>								
156	Développement économique Anik (#871000)	220	220	-	-	18 270	(215 423)	(215 423)
157	Projet Construction Complexe Hôtelier (#594101)	-	121 113	(121 113)	86 136	(34 977)	-	(34 977)
158	Projet Maison de la Culture (#116800)	-	-	-	-	-	(3 408)	(3 408)
159	Pourvoirie Misabak (#119500)	-	-	-	-	-	(80)	(80)
160	Nouvelle relation avec le gouvernement du Québec (#871100)	1 759 838	1 759 838	(89 057)	242 272	5 837 075	-	2 160 815
161	Projet Anisipi (#827000)	5 306	94 363	(89 057)	-	(89 057)	-	(86 054)
162	Energie solaire Misabak (#871020)	50 000	50 000	-	-	-	-	-
163	Développement d'affaires entre communautés sur développement économique minier (#871030)	-	-	-	-	10 000	-	-
164	Capital & Immobilisations - Secteur Développement économique (#870015)	-	205 040	(205 040)	-	(205 040)	-	(236 628)
		1 815 364	2 230 574	(415 210)	328 408	(86 802)	5 865 345	(662 707)
								2 242 103
								1 579 396
<b>SECTEUR SÉCURITÉ PUBLIQUE</b>								
166	Entente sur les services policiers S.R.P.C.C. et Sécurité publique du Québec (#860000)	1 507 334	1 507 334	-	4 399	4 399	838 999	(191 590)
167	Service de conciergerie - Poste de police (#510600)	54 470	54 470	(90 745)	-	(90 745)	-	(23 345)
168	Projet Manactikok MSP QC (#862000)	127 481	218 226	-	-	-	(26 153)	(26 153)
169	Projet renforcement capacités matérielles - Police - MSP Can (#863000)	135 833	135 833	-	427 316	427 316	296 446	-
170	Construction d'un nouveau poste de police - MSP QC (#864000)	-	-	-	288 325	288 325	6 217 449	-
171	Programme de soutien en santé mentale - MSP Québec (#865000)	-	-	87 551	-	294 000	-	-
172	Capital & Immobilisations - Secteur Sécurité publique (#860015)	-	-	(87 551)	-	(87 551)	(27 766)	(27 766)
		1 825 118	2 003 414	(178 286)	720 040	541 744	7 646 694	(268 854)
								(268 854)
<b>SECTEUR HABITATION ET URBANISME</b>								
174	Article 95 (nouveau programme) (#590100)	1 373 970	1 378 101	(4 131)	254 149	250 018	-	(108 456)
175	Rénovation avec la céramique (#590355)	180 617	180 617	-	-	-	-	-
176	Construction 2 maisons (#590355)	-	-	-	-	-	401 400	(401 400)
177	Habitation 2 maisons de bande (#880000)	1 122 625	982 800	139 825	61 972	201 797	189 368	159 452
178	Rénovations 10 maisons (#581500)	83 288	83 288	-	-	-	(20 411)	(20 411)
179	SCHL RRAP - 55 Tom Rankin (#586100)	-	-	-	-	-	(120 000)	120 000
180	Construction 2 maisons - 2020-2021 (#591500)	-	-	-	-	-	(15 214)	(15 214)
181	PAREL - 165, rue Tom Rankin (#580020)	15 214	-	-	-	(67 326)	(19 882)	(19 882)
182	Capacités de gestion des terres (#31300)	-	67 326	-	-	-	3 910	(15 090)
183	Parcel - 115 Tom Rankin (#580050)	13 328	-	-	-	-	(13 328)	(13 328)
184	PRU - 150 Hector Polson (#580300)	1 925	-	1 925	190 000	191 325	-	611 764
185	Construction 2 duplex (#591600)	-	-	-	-	-	166 577	-
186	Construction d'une maison de la rue Louis McDougal - Article 95 (#590500)	-	-	-	-	-	(166 577)	-

# Conseil de la Première Nation Abitibiwinni

## Annexe 1 - Informations sectorielles

Exercice clos le 31 mars 2024

	Revenue	Dépenses	Surplus (déficit) selon S.A.C.	Surplus (déficit) Conciliation	Surplus (déficit) selon NCSP	Revenue reportés	Surplus (déficit) selon S.A.C.	Conciliation	Surplus (déficit) (déficit) selon NCSP
<b>SECTEUR HABITATION ET URBANISME (SUITE)</b>									
187	Stagiaire Habitation (#535000)	9 193	9 193	-	-	15 575	-	-	10 226
188	Rénovation - 155 Tom Rankin (#580020)	-	-	-	-	17 316	(61 408)	-	10 226
189	Rénovation 9 maisons (#590915)	-	-	-	-	(100 825)	100 825	-	(61 408)
190	Incendie 105 Isaac McDougal (#590927)	19 600	19 600	-	-	-	(19 600)	(19 600)	(19 600)
191	PAREL - 205 Tom Rankin (#580010)	30 984	30 984	-	-	10 229	-	-	(63 213)
192	PAREL - 9 toitures (#580150)	32 981	33 117	(136)	-	(136)	-	(45 704)	(45 704)
193	PAREL - 4 toitures (#580400)	-	-	-	-	-	(169 250)	1 530 250	1 530 250
194	Construction 5 maisons - Initiative de la création rapide de logement (#590200)	-	-	-	-	-	(72 106)	1 155 080	1 082 974
195	Construction 4 unités - 45-55-80-90 Jean-Paul Rankin (#591700)	21 388	26 621	(5 233)	-	(5 233)	-	(26 500)	(26 500)
196	PAREL - 140 Tom Rankin (#580100)	447 900	447 900	(447 900)	-	-	(460 000)	460 000	-
197	Construction 2 duplex - 5-15 Jean-Paul Rankin (#591800)	96 520	96 520	-	-	-	17 320	-	-
198	Financement directeur habitation 24-25 - (#580005)	-	-	-	-	-	-	-	-
199	Cons. 1 maison 140 LMCD - Art. 85 22-23 (#590501)	370 442	370 442	-	-	504 729	185 239	-	-
200	Rénovation et construction d'unités d'habitation (#594200)	-	846 412	(846 412)	-	(846 412)	-	-	(491 370)
201	Capital & Immobilisations - Secteur Habitation (#590015)	-	-	-	-	-	-	-	-
		3 819 985	4 153 573	(333 588)	562 950	229 362	435 047	(892 379)	3 617 657
									2 725 278
<b>SECTEUR TERRITOIRE ET ENVIRONNEMENT</b>									
203	Culture, Patrimoine et Territoire (#770000)	149 836	129 836	20 000	-	20 000	32 449	-	-
204	Culture, Patrimoine et Territoire SAA/FIA (#772000)	437 561	437 561	-	-	-	399 835	(11 831)	-
205	Comité de Trappe (#770100)	-	-	-	-	-	62 539	(1 217)	-
206	Ressources Naturelles Canada - Projet Caribou (#770150)	-	-	-	-	16 341	-	(29 274)	(29 274)
207	CAEC (#770155)	-	-	-	-	-	-	-	-
208	Environnement Canada - Projet Caribou 2019-2020 (#777000)	-	-	-	-	-	(39 663)	(39 663)	-
209	Négociations - La Ronde (#130710)	-	-	-	-	-	-	-	-
210	Négociations IAMGOLD (#130740)	51 211	51 211	-	-	-	116 762	(8 143)	(8 143)
211	SAA - Identification des sites d'intérêt (#772500)	99 680	10 375	-	-	-	10 404	-	-
212	Négociation minière Savona (#130760)	-	-	-	-	-	89 305	-	36 769
213	Projet Canadian Maritique (#130940)	812 500	5 234	807 266	-	807 266	-	492 432	492 432
214	Négociation Agnico-Eagle (#130725)	2 669 804	411 787	2 258 017	49 310	2 307 327	-	9 987 879	9 987 879
215	Projet négociations minières - Hécla-Québec (#130720)	1 069 871	1 069 871	1 069 871	-	1 069 871	-	895 113	895 113
216	SAA - Gardien du territoire (#772100)	125 390	125 390	-	-	-	439 267	-	148 442
217	Fonds de recherche (#774000)	35 158	35 158	-	-	-	53 477	57 000	57 000
218	SARA - ECCC (#777200)	-	-	-	-	-	64 864	-	-
219	Table discussion avec le QC (#772500)	83 352	83 352	-	-	174 690	-	(2 740)	-
220	Dialogue (#731010)	-	-	-	-	-	-	-	(2 740)
221	Environnement Canada - Gardien du territoire (#771100)	123 386	-	-	-	-	-	-	-
222	CZMA - MECC (#777150)	601 045	601 045	-	-	-	658 428	-	-
223	IAACAEFC - Agence d'évaluation Impact Canada (#777250)	10 000	19 800	(9 800)	-	(9 800)	-	-	-
224	Programme Trapouau (#772300)	35 951	35 951	-	-	-	86 484	-	-
225	Étude de maximisation retournées économiques minières (#777350)	-	-	-	-	-	5 000	-	-
226	Pêche et Océan Canada - PPAH (#777300)	-	-	-	-	-	(2 495)	-	(2 495)
227	Greenfirst (#750000)	20 412	20 412	-	-	-	51 411	-	-
228	Ressources Naturelles Canada - IFIA - 24-25 (#778000)	3 926	3 926	-	-	-	46 074	-	-
229	Projet PPAH - 2024-2025 (#779000)	3 509	3 509	-	-	-	110 865	-	-
230	Fiducie Coniawal - Fonds miniers (#190000)	-	600 000	(600 000)	-	(600 000)	-	-	(9 888)
231	Capital & Immobilisations - Secteur Territoire et environnement (#770015)	-	37 122	(37 122)	-	(37 122)	-	-	(9 888)
		6 332 592	2 755 055	3 597 537	49 310	3 646 847	2 358 890	11 373 932	148 442
									11 522 374

**Conseil de la Première Nation Abitibiwinni**  
**Annexe 1 - Informations sectorielles**

Exercice clos le 31 mars 2024

	2024			2025			2026		
	Revenus	Dépenses	Surplus (déficit) selon S.A.C.	Conciliation	Surplus (déficit) selon NCSP	Revenus reportés	Surplus (déficit) selon S.A.C.	Conciliation	Surplus (déficit) (déficit) selon NCSP
<b>SECTEUR CULTURE, SPORTS ET LOISIRS</b>									
233	Tournoi Hockey Ballon-Balle Adulte (#110710)	48 213	-	-	-	-	-	(34 428)	-
234	Camp-École Chicob (#119100)	5 200	2 737	2 443	-	-	(59 497)	-	(34 428)
235	Programme Camp de tour (#415000)	282 089	284 410	(12 321)	-	(12 321)	-	98	(59 497)
236	Maison des Jeunes (#311000)	9 200	4 538	4 662	-	-	(8 131)	-	(8 131)
237	Tournoi - Hockey Mineur (#110712)	-	-	-	-	-	71 285	-	71 285
238	CSSSPNQL - Participation sportive (#115050)	19 555	19 555	-	-	21 377	-	-	-
239	Projet Maja (#115100)	36 770	26 524	10 246	-	8 671	-	-	-
240	Tournoi de golf (#110500)	86 291	107 544	(21 253)	-	(21 253)	-	(2 397)	-
241	Reu/Mow Plogat (#19000)	382 933	435 510	(72 577)	-	(72 577)	-	(11 915)	-
242	Coordonnateur en loisirs (#115000)	85 893	-	-	-	-	-	(210 537)	-
243	Agent culturel (#115300)	-	-	-	-	-	-	-	-
244	Projet camp culturel (#115500)	-	-	-	-	-	-	-	-
245	Anciaterapenosin pour famille - MCCQ - 546357 (#114100)	-	-	-	-	-	-	-	-
246	LSAT - Équipement fitness (#130000)	-	-	-	-	-	-	-	-
247	Créer fondation Immersion Anticancer - MCCQ - 546353 (#114200)	-	-	-	-	-	-	-	-
		906 144	984 944	(88 800)	10 000	(78 800)	152 155	(255 522)	(255 522)
<b>SECTEUR TECHNOLOGIES, INFORMATIONS ET COMMUNICATIONS</b>									
249	Technologie de l'information et communications (#136000)	484 313	350 036	134 277	6 220	140 497	-	248 372	2 759
250	Correction factures informatiques (#136100)	24 468	19 902	(19 902)	-	(19 902)	-	(11 947)	-
251	Capital & Immobilisations - Secteur TIC (#136015)	-	-	-	-	-	-	-	(11 947)
		508 781	394 406	114 375	6 220	120 595	728	236 425	2 759
<b>SECTEUR AUTRES</b>									
253	Radio communautaire - CKAG (#18000)	5 770	5 770	-	-	-	-	-	-
254	Filiale Gazondord inc. (#220000)	5 903 079	5 619 205	283 874	32 553	316 427	-	365 623	-
255	Capital & Immobilisations - Secteur Autres (#900015)	-	22 286	(22 286)	-	(22 286)	-	(37 504)	(37 504)
		5 908 849	5 647 261	261 588	32 553	294 141	-	328 119	15 000
<b>Total</b>	<b>51 148 409</b>	<b>41 613 085</b>	<b>9 535 324</b>	<b>12 378 652</b>	<b>21 913 976</b>	<b>29 033 058</b>	<b>11 257 303</b>	<b>14 186 489</b>	<b>25 443 792</b>